

COMMISSIONS DE CORRECTION DU SUJET DE FRANÇAIS DU DNB, série Pro
 mardi 4 juillet 2017

Organisations matérielles des 3 centres de correction (Collèges Hugo à TULLE, Nadaud à GUÉRET et Maupassant à LIMOGES) :

Bonne organisation à **Tulle**.

- Accueil agréable : café + viennoiseries.
- Présence d'un membre de l'équipe de direction, disponible, au secrétariat d'examen toute la journée.
- Réunion de tous les coordonnateurs pour présenter l'organisation générale et rappeler les consignes à suivre.
- Distribution des paquets de copies à chaque correcteur.

Accueil simplement correcte à **Guéret**.

La préparation des copies ne correspondait pas aux attentes présentées lors de l'harmonisation :

- Pas de répartition des copies dans une enveloppe nominative. Un lot de copie en trop, par rapport au nombre de correcteurs prévus (7 lots et 6 correcteurs, hors collègues suppléant).
- Les copies n'étaient pas groupées par candidat (analyse-réécriture-dictée-écriture) et avaient, au contraire, été « dégroupées » la veille par l'établissement. Pour savoir s'il y avait des cas de double correction (note inférieure ou égale à 12.5/50), il a fallu retrouver l'intégralité de chaque copie de candidat en s'appuyant sur les numéros d'anonymat (qui en plus sont très difficilement lisibles), ce qui a vraiment multiplié les risques d'erreur.

L'organisation du collège Maupassant à **Limoges** a été unanimement reconnue et appréciée : accueil chaleureux, collation généreuse et disponible toute la journée, mise à disposition de personnels pour faciliter la saisie des notes dans Cyclades. Lots de copies bien distribués.

Points forts du sujet/ Réussites des Candidats.

Points faibles du sujet/ Difficultés des Candidats.

Première partie, deuxième période : Comprendre, analyser et interpréter (20 points).

Globalement il ressort que le texte choisi, plutôt abordable et très intéressant, a été bien compris par les candidats dans leur majorité.

Questions pertinentes.

Un problème : la multiplication des sous-questions a généré des oublis de réponses.

Certaines, notamment les questions 1 et 4, jugées faciles par les collègues, ont été bien réussies.

Q5 : assez bien réussie même si parfois quelques contresens ont été relevés.

Q6 : Photo bien choisie.

Plusieurs consignes-questions ont posé beaucoup de problèmes aux candidats : les questions 3, et notamment celle sur le lexique ont souvent été mal traitées (pas d'explication sur les préfixes et suffixes, faux sens, reprise de « *patrimoine inaltérable* » sans explication supplémentaire – il est suggéré par les collègues soit d'accepter la citation telle quelle, soit de préciser dans la question qu'on n'attend pas une citation).

La question 4 a souvent suscité de la paraphrase sans aucune autre explication, et le nombre de réponses attendu a rarement été au rendez-vous.

Question 5, elle n'a pas toujours été traitée.

La photographie a été très mal exploitée par les candidats : descriptions très lacunaires, pas ou peu de contextualisation, considérée comme une illustration parfaite de l'extrait du document 1 (« Le document 2 représente la famille Péricand ».)

Deuxième partie : Maîtrise de la langue (10 points) et rédaction (20 points).

Dictée et réécriture.

Dictée :

La répartition du barème de la dictée entre *orthographe lexicale* et *orthographe grammaticale* a clairement avantagé certains candidats dont les difficultés sont ciblées sur l'une ou l'autre de ces catégories (ce que déplorent globalement les collègues correcteurs).

La conjugaison du futur simple est dans l'ensemble bien maîtrisée.

La dictée aménagée a été jugée plus facile dans le sens où les mots demandés ne correspondaient pas aux difficultés les plus couramment rencontrées par les candidats n'en bénéficiant pas (ex. « *On n'a fait de mal à personne.* » : le terme attendu était « *mal* » dans la dictée aménagée alors que la principale difficulté qu'ont eu les autres candidats était la négation, confondue avec la liaison.) Les correcteurs ont eu le sentiment que ce n'était pas très équitable.

La dictée classique entraîne des notes assez faibles. L'exercice demande de l'attention, de la concentration, une maîtrise des codes lexicaux et grammaticaux que beaucoup de candidats ne possèdent pas.

Les accords sujet/verbe restent un point de difficulté pour beaucoup de candidats, de même que la conjugaison du présent de l'indicatif.

Le temps de l'épreuve de la dictée étant limité à trente minutes, dont au moins vingt minutes de dictée effective, cela laisse très peu de temps aux candidats les plus lents pour se relire, voire pour travailler au brouillon (ce qui est pourtant une démarche, encouragée en classe).

Réécriture :

Des notes correctes pour une partie des candidats. Assez peu d'erreurs de recopiage (au-delà des 3 erreurs).

La transformation au présent de l'Indicatif est autant gage de réussite que d'échec.

Travail d'écriture

Travaux souvent convenables avec de très bons résultats dans plusieurs copies, agréables à corriger dans une posture de lecteur.

Des efforts de rédaction longue pour un certain nombre de copies.

C'est un exercice toujours difficile pour certains, parfois même non réalisé dans quelques copies.

La réécriture a été moyennement réussie dans l'ensemble : énormément de fautes de recopie ont été relevées ; malgré quelques candidats qui ont simplement recopié le texte tel quel, sans transformation mais avec des fautes, la majorité semble toutefois avoir compris le principe de l'épreuve.

Les accords sujet/verbe ont souvent posé problème à ceux qui maîtrisaient pourtant la conjugaison du présent de l'indicatif.

De nombreuses copies présentent des résultats catastrophiques :

- Des candidats n'ont rien écrit ou se sont contentés de recopier l'intitulé du sujet.
- Des candidats ont recopié l'énoncé en modifiant légèrement à la manière d'une « réécriture ».
- Le terme « invention » a fait déraiper très vite les rédactions sur des situations totalement incohérentes, voire hors sujet.

Absence de ponctuation.

Absence de connaissances sur les codes du dialogue.

Des phrases peu logiques.

Peu de référence au contexte, ou alors très vague.

Le **sujet A** n'a pas inspiré beaucoup d'arguments aux candidats et ils ont souvent été très peu développés.

Le **sujet B** a été extrêmement décevant : beaucoup d'incohérences et d'anachronismes, manque de contextualisation.

Plusieurs candidats ont cru, d'après la formulation du sujet B, qu'il fallait faire une réécriture : ils ont donc recopié le sujet à la 1^o personne.

Répartition du choix du sujet de rédaction par les candidats.

Sujets	A	B
Nombre	93 125 83 301	100 142 87 329
%	47,8	52,2

Corrèze/Haute-Vienne/Creuse

Le tableau prend en compte le relevé de la très grande majorité des correcteurs qui remplissent leur mission de façon responsable. Le relevé statistique a en effet toute sa place dans la synthèse académique d'une épreuve nationale. Ce sont des indications précieuses pour un accompagnement des élèves en vue de la réussite des candidats et pour les concepteurs, professeurs et inspecteurs de la commission nationale d'élaboration des sujets.

Mais les chiffres ne sont donc pas complètement exacts par le refus, bien plus souvent que l'oubli, de quelques-uns des membres de commissions de correction. Attitude irresponsable que l'IEN dénonce avec clarté et sans indulgence.

Quelques copies sans sujet traité ou hors-sujet.

Éléments de conclusion :

La majorité des correcteurs estiment que le corpus de cette épreuve était très intéressant. Il y a une bonne articulation du sujet avec le programme d'histoire : le fil rouge est significatif. Il ne ressort cependant pas suffisamment dans les productions élèves.

Ce sera un point à travailler davantage à l'avenir.

Les concepteurs ont essayé de rendre le sujet accessible aux candidats : des indicateurs de réussite sont intégrés à la consigne en expression (il faudra peut-être mieux les dissocier du sujet pour éviter les erreurs d'interprétation).

En revanche le niveau demandé lors de cette session a été plus faible que celui exigé au cours de l'année par les collègues. L'IEN-EG signale que le niveau attendu de fin de cycle 4, lors d'une épreuve ponctuelle est logiquement un compromis d'un niveau qui peut être plus exigeant en cours d'année.

Cas suspects : le secrétaire scripteur d'un candidat en situation de handicap semble avoir rédigé voire inspiré intégralement la copie ; Dans une autre, le travail a été réalisé d'une façon masquée.

Les nouvelles modalités d'évaluation ont donné lieu à quelques remarques acides :
 Épreuve : « véritable usine à gaz », « difficile à mettre en œuvre dans les centres ».

Quelques retours d'organisation technique et administrative :

- Division des notes en 4 bordereaux très difficilement gérable, d'autant que les numéros des bordereaux des commissions ne correspondaient pas aux étiquettes des copies – ce qui a obligé à vérifier à chaque fois par le numéro d'anonymat qui est très difficile à lire.
- Problème des copies avec un document agrafé qui s'adressait aux correcteurs des épreuves de mathématiques...